

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2010

Tous les conseillers sont présents à l'exception de: Christophe RIPERT (pouvoir Denise GUION)
Secrétaire de séance Renaud PEYRARD

ORDRE DU JOUR :

Madame Denise GUION, adjointe, présente les comptes administratifs de l'année 2009.

Budget de l'eau

COMPTE ADMINISTRATIF

Section de Fonctionnement : en dépenses 16 814 € , en recettes 9 398 € , avec un résultat de clôture 2008 déficitaire de 4 981 € donne un résultat de clôture déficitaire de 12 398 € .

Section d'Investissement : en dépenses 5 535€ , en recettes 12 574 € . L'excédent d'investissement de 2008 était de 43 756 € donne un résultat de clôture excédentaire de 50 795 € .

Le résultat de clôture global présente un excédent de 38 397 € .

Le Maire s'absente et les membres du Conseil Municipal présents approuvent à l'unanimité, les résultats des comptes .

BUDGET PRIMITIF DU SERVICE DE L'EAU :

Le budget du service de l'eau s'équilibre en fonctionnement à 27 709 € et en investissement à 61 516 € . Il est nécessaire de prélever la somme de 18 412 € sur le budget communal afin d'équilibrer les dépenses dues à l'amortissement des travaux.

Le budget est adopté à l'unanimité

Budget Général

COMPTE ADMINISTRATIF

Section de Fonctionnement: en dépenses 45 685 € , en recettes 72 988 € . L'excédent de fonctionnement reporté de 2008 de 92 672 € donne un résultat de clôture excédentaire de 119 974 € .

Section d'Investissement: en dépenses 41 114 € , en recettes 20 793 € . Le déficit d'investissement reporté de 2008 de 5 708 € donne un résultat de clôture déficitaire de 26 029 € .

Le résultat de clôture global présente un excédent de 93 944 € .

Le Maire s'absente et les membres du Conseil Municipal présents approuvent à l'unanimité, les résultats des comptes .

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité .

BUDGET PRIMITIF :

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION:

Le Maire propose au Conseil de conserver les taux votés en 2009 soit

- Taxe d'habitation	: 9.92 %	produit	: 8 343
- Foncier bâti	: 9.15 %	«	: 5 774
- Foncier non bâti	: 49.92 %	«	: 1 098
TOTAL			15 215

Adoptés à l'unanimité

Après examen des propositions du Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget général 2009 en l'arrêtant comme suit :

- fonctionnement 183 327 €
- investissement à 170 331 € .

Les principales dépenses d'investissement concernent principalement :

- Travaux de voirie
- Jardin public
- Réfection de l'église

Les subventions aux associations sont reconduites :

• Centre Léon Bérard	50
• Restos du cœur	150
• Comité du bec pointu	50
• Office du Tourisme Crest	50
• Accueil et Trait D'union	100
• Amicale des Sapeurs Pompiers de Beaufort	40
• Lutte contre le cancer	100
• Lysandra	50
• Radio Saint Ferréol	50

Total **640**

L'ADMR et FAMILLES RURALES font l'objet d'une ligne de dépense à l'article 6558.

Point sur les travaux de voirie et dégâts d'orage

- Descente chez Rambaud : prévision empiérement de la plate forme et béton dans la descente.
- Le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser cette année les travaux envisagés chez Mme Béroetta afin de donner la priorité aux habitants permanents dans la mesure où les subventions sont réduites.
- Chemin de l'église à l'Escoulin : glissements de pierre sur la chaussée dus aux orages.
- Traversée des hameau : aménagement à l'Escoulin et à Eygluy .

Mission ATESAT à la DDTD

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Point sur ERDF

Le point a été fait avec la responsable du secteur ; les travaux seront effectués prochainement avec la priorité donnée chez Monsieur Laigat.

Point sur France TELECOM

Le point a été fait avec le responsable sur les problèmes de lignes; les travaux seront effectués.

Station U.V.

Afin de pallier à tous problèmes de contamination (comme l'été dernier) l'installation d'une station U.V. est nécessaire; l'entreprise Objectif Eau prépare un devis afin de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Lecture des courriers.

La CCVD propose aux communes l'installation de conteneurs à ordures ménagères enterrés.

Compte-rendu des réunions :

- SIVOS : un contrat d'apprentissage est demandé au SIVOS. Le Conseil Municipal émet un avis favorable. La prochaine réunion du SIVOS est prévue le 8 avril.
- CCVD : projet bio vallée, contrat emploi.
- CCAS / prochaine réunion 14 juin à 18 h 30 à Suze.

Questions diverses

- Les entreprises IRIS et CAPOUE sollicitent la commune pour que leurs chemins soient déneigés. Le Conseil Municipal propose d'étudier une convention à passer avec les demandeurs.
- Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'achat d'un terrain.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 28 mai 2010 à 19 h à la mairie .

La séance est levée à 23 h.